



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY CONSEILLE AGRIAL DANS LE CADRE DU REFINANCEMENT DE SA DETTE

| 31/07/19 |



Le groupe Agrial annonce avoir réalisé avec succès le refinancement de sa dette financière, par la mise en place d'un contrat de crédits syndiqué d'un montant de 900 millions d'euros conclu pour une durée de 5 ans et calé sur le calendrier du plan stratégique Horizon 2025. Cette opération donne au groupe Agrial la visibilité et la flexibilité financière nécessaires à la poursuite de son développement.

De plus, le développement durable est comme toujours au cœur de son modèle, aussi le groupe Agrial a indexé une partie de la rémunération des prêteurs au titre du contrat de crédits syndiqué à l'atteinte de plusieurs objectifs RSE à horizon 2025, en particulier en matière de sécurité au travail et de réduction des consommations énergétiques.

August Debouzy assistait le groupe Agrial avec une équipe composée de Olivier Moriceau, conseil et Leslie Ginape, avocat.
